

NOTE IMPORTANTE

Cette instruction d'emballage inclus les procédures d'assemblage pour le modèle présent. La substitution de matériel ou un changement aux instructions d'emballage peut causer une inconformité aux règlements et les épreuves de certification pour l'emballage invalide.

COMPOSANTES

Inclus avec l'emballage

- 1 Boîte de carton
- 1 Sac de plastique

Non inclus avec l'emballage

- 3M #369 ruban gommé
- Vermiculite, grade 4A
- Récipients intérieur (métal, plastique ou verre)



MASSE BRUTE MAXIMALE **10.0 kg**

INSTRUCTIONS D'ASSEMBLAGE

- 1- Obtenir les récipients intérieur adéquat en conformité avec les spécifications listées ci-dessus ainsi que des règlements applicable. (métal, plastique, aluminium, grès ou verre)
- 2- Au bas de la boîte, pliez les deux rabats opposés comportants les informations de dimensions ensemble. Pliez ensuite les deux rabats restants ensemble à l'aide d'un ruban gommé (3M 305 ou l'équivalent) dépassant de 6" le rebord de la boîte. **ATTENTION:** Le sceau du manufacturier doit toujours paraître sur l'extérieur de la boîte.
- 3- Collez ensemble les rabats fermés en apposant le ruban gommé par dessus le joint du centre formé par les deux rabats.
- 4- Placez le sac de plastique à l'intérieur de la boîte.
- 5- Verser deux (2) pouces de vermiculite dans le fond du sac de plastique.
- 6- Placez chaque récipients intérieur (métal, plastique, aluminium, grès ou verre) dans un petit sac de plastique.
- 7- Placez chaque récipients intérieur dans le sac de plastique dans la boîte en position verticale. Assurez-vous qu'il y ait au moins deux (2) pouces entre chaque récipient intérieur et les parois de la boîte.
- 8- Remplir l'espace restante avec du vermiculite. Il doit y avoir au moins deux (2) pouces de vermiculite entre le dessus des bouchons des récipients intérieur et le haut de la boîte.
- 9- Fermez le sac de plastique en faisant un noeud ou en les collant ensemble.
- 10- Pliez les rabats comportants les « INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE – Français et Anglais » ensemble.
- 11- Pliez les rabats « CE CÔTÉ EN HAUT » ensemble.

RESPONSABILITÉS DE L'EXPÉDITEUR

Cette boîte à spécification ONU a été mis à l'épreuve pour répondre aux standards du transport aérien, maritime et terrestre lorsqu'utilisé avec des récipients intérieurs contenant des solides ou du liquide sans nécessité d'épreuves additionnelles. La masse brute de l'emballage ne doit pas excéder 10.0 kg. Cette boîte ne doit être utilisée qu'avec les bons contenants intérieurs tel que décrit dans la liste des composantes. L'utilisation d'autre type de composantes que ceux listés dans l'instruction d'emballage peut rendre l'emballage non conforme. Si vous utilisez de plus petits récipients intérieurs, vous devez rajouter du matériel de rembourage/absorbant afin de remplir l'espace vide. Pour les expéditions AÉRIENNE, les récipients intérieurs doivent passer une épreuve valide de pression hydraulique en conformité avec la norme CAN/CGSB.43 150-97 et autre règlements applicable. Si votre produit est compatible et autorisé avec l'emballage, alors suivez les instructions d'emballages. Consultez le règlement applicable pour connaître les bonnes règles d'emballage intérieur.